

Concurrence Nord-Sud sur les produits vivriers (grains et viandes) : que peuvent faire les politiques de consommation?

Nicolas Bricas (Cirad – UMR Moisa)

Cécile Broutin (Gret, Sénégal)

Bruno Dorin (Cirad – UMR Cired)

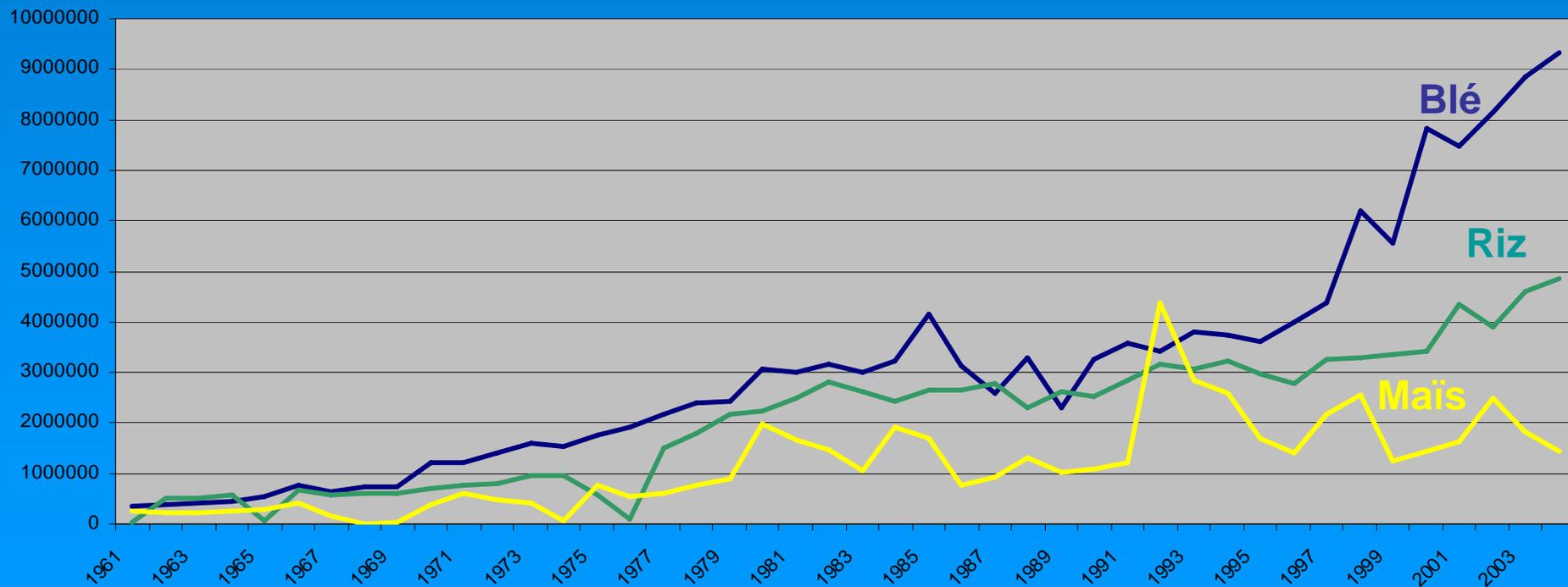
Plan

- Quelle est l'ampleur de la concurrence Nord-Sud sur les produits vivriers ?
- Quelles sont les caractéristiques de la demande alimentaire ?
- Que peuvent faire les politiques alimentaires ?

Les importations de céréales en ASS

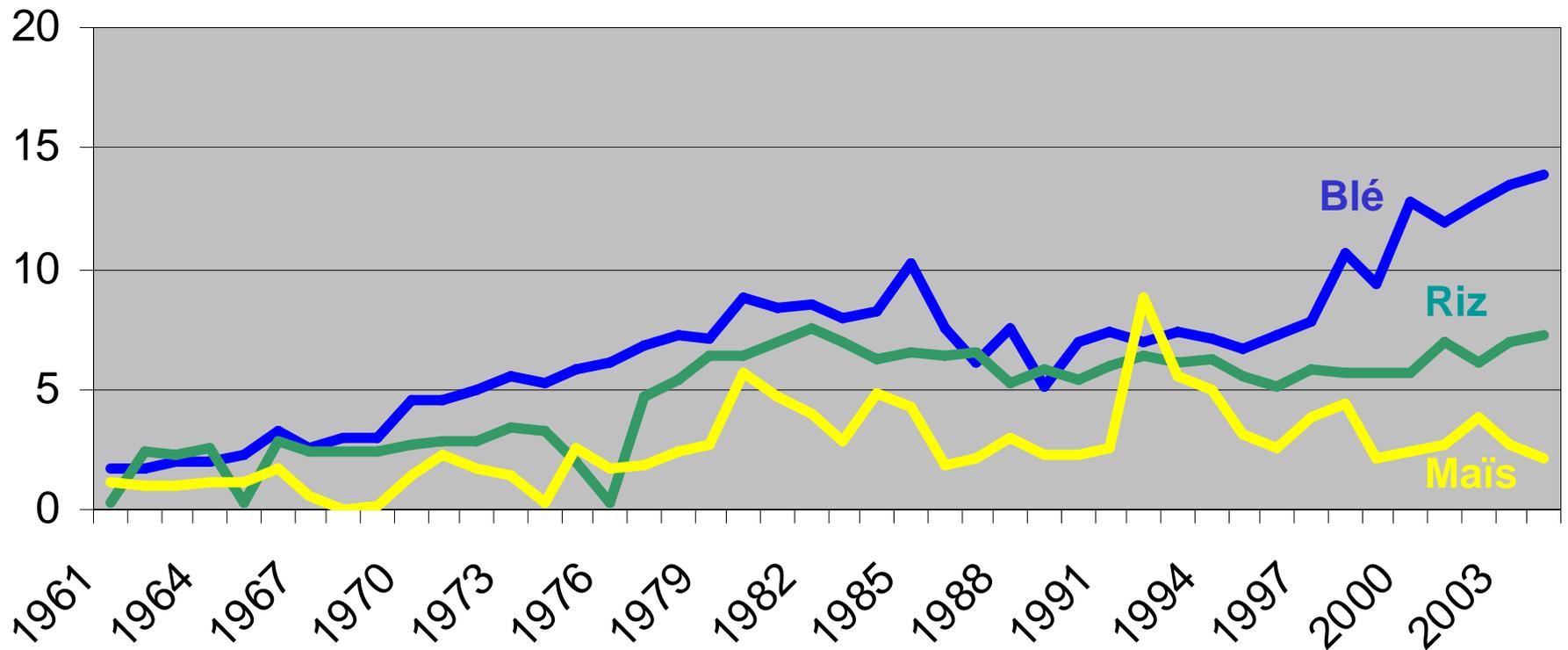
Importations en volume total de blé, riz et maïs en Afrique subsaharienne

1961-2004 (sources Faostat - janv 07)



L'évolution des importations

Importations par tête pour l'ASS



La part des importations céréalières dans la ration calorique totale

- 13,2% pour l'ensemble de l'ASS en moyenne 2001-2003
- 23 pays à plus de 15% mais 18% pop. de l'ASS

< 5%	5 pays	50 M	8%
5 à 10%	9 pays	250 M	14%
10 à 15%	3 pays	230 M	36%
15 à 30%	13 pays	90 M	14%
30 à 45%	6 pays	15M	2%
>45%	4 pays	13 M	2%

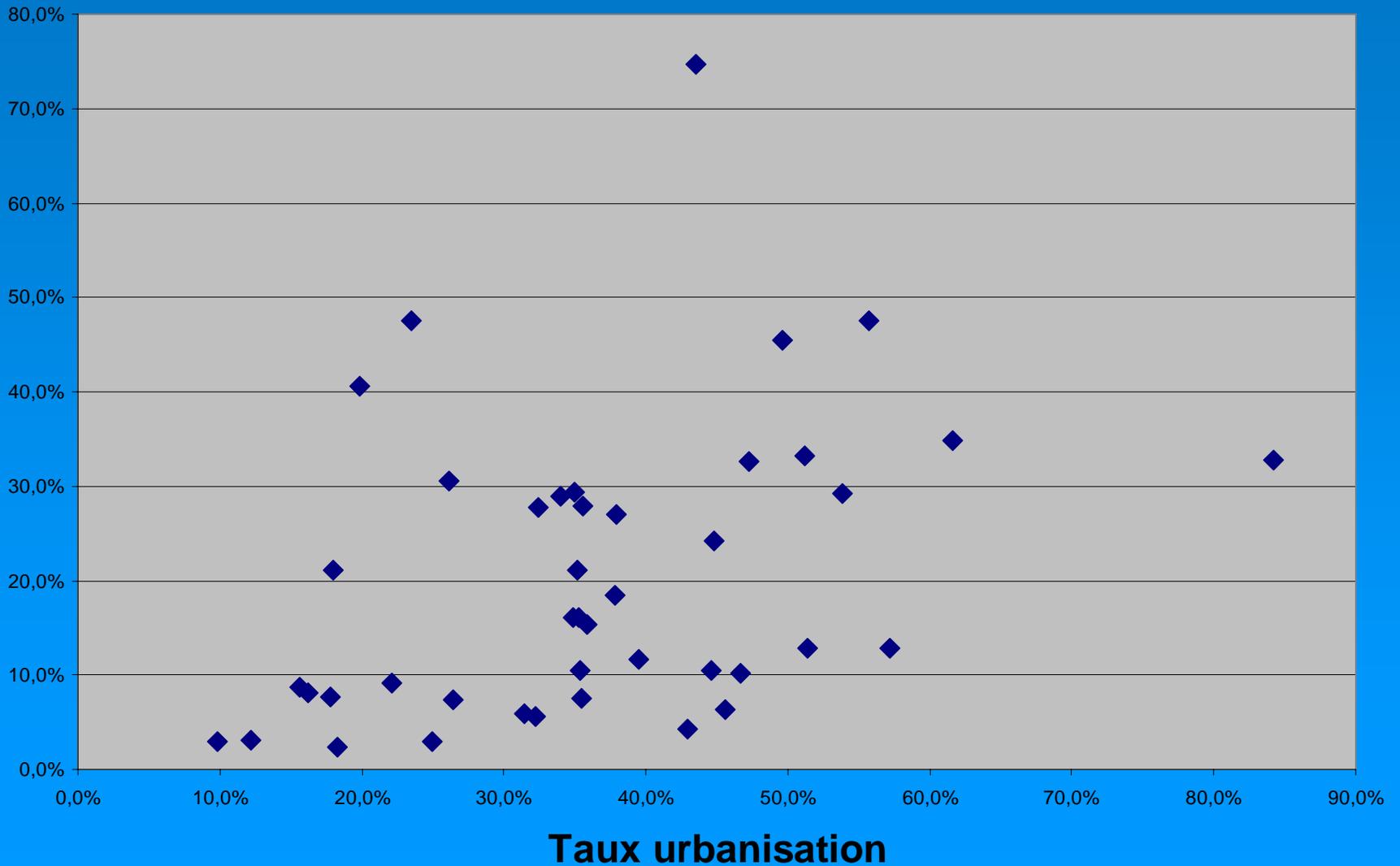
Source : nos calculs sur la base des données Agrimonde/Faostat

Les pays à plus de 25%

Sao Tome & P	27%	Botswana	33%
Angola	28%	Mauritanie	35%
Guinée Bissau	29%	Érythrée	40%
Comores	29%	Sénégal	45%
Congo (Brazza)	29%	Swaziland	47%
Gambie	30%	Cap Vert	47%
Liberia	32%	Maurice	75%

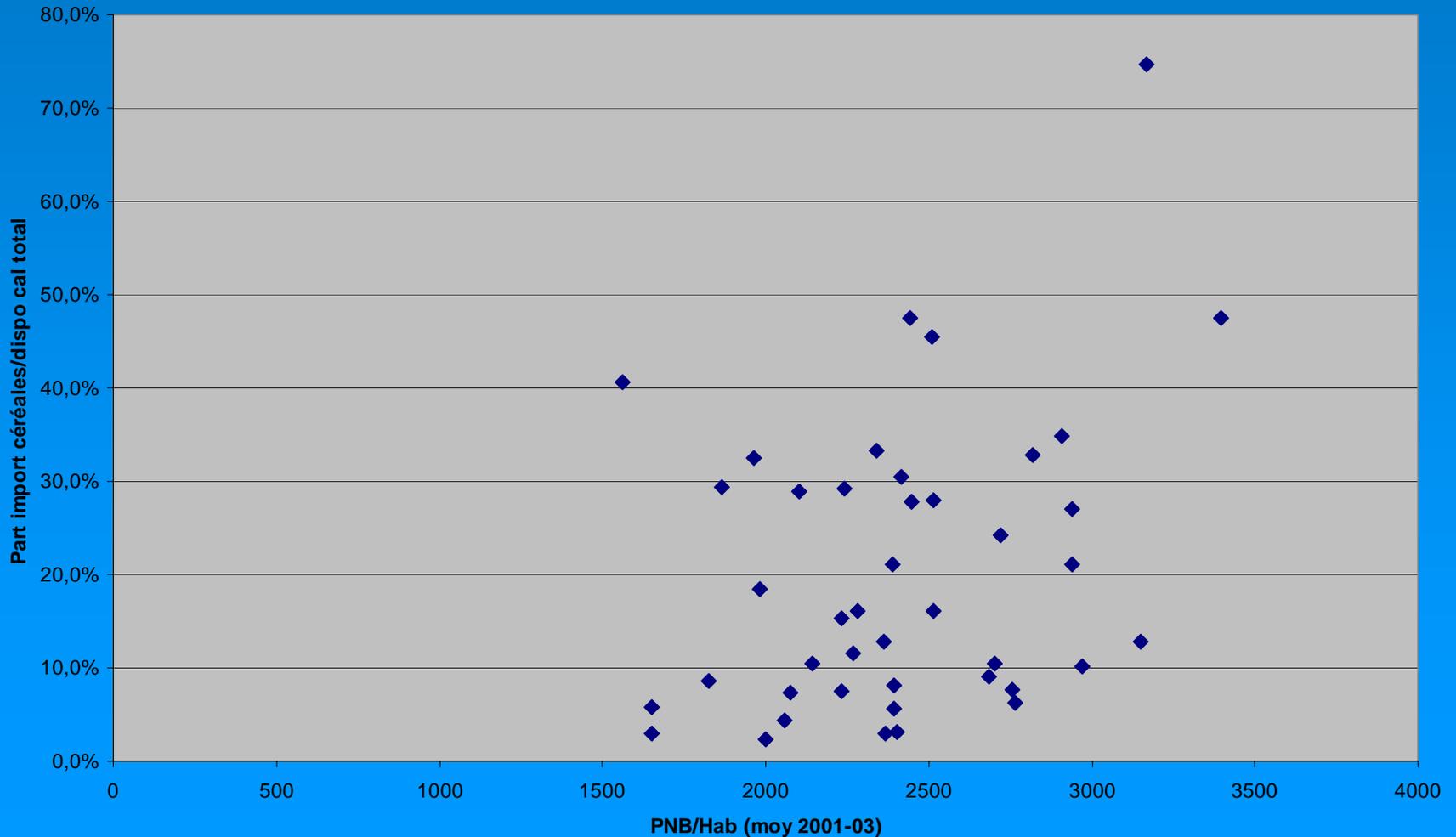
Source : nos calculs sur la base des données Agrimonde/Faostat

Importations céréalières et urbanisation



Importations céréalières et PNB

Importations céréalières et PNB/hab



L'ampleur de la concurrence

- **Céréales** : relativiser son ampleur à l'échelle du continent, même si bien réelle dans quelques pays.
- **Produits avicoles** : compétition forte dans certains pays où les importations pénalisent effectivement la production nationale
- **Produits laitiers** : Les importations ont entraîné une augmentation de la consommation, ouvrant le marché pour des produits nationaux.

Évolution de la demande alimentaire urbaine

- Pas de préférence pour les produits importés et pas de rejet des produits « locaux »
- La demande de qualité s'exprime fortement, mais est limitée par un pouvoir d'achat faible et fractionné
- Le fort attachement des consommateurs récemment urbanisés à la typicité des produits « traditionnels » limite la standardisation de ceux-ci
- Il y a par contre plus de marge de manoeuvre pour les « nouveaux » produits

Caractéristiques de la demande alimentaire

- Une évolution marquée :
 - Par une urbanisation particulièrement rapide
 - Par une paupérisation monétaire
- Une tendance majeure à la diversification
 - Des produits consommés (céréales R&T)
 - Des pratiques (conso hors foyers, libre service)
 - Des représentations (nouvelles peurs)

Évolution de l'offre alimentaire pour les marchés urbains

- Offre majoritairement issue du péri-urbain large et des micro et petites entreprises
- Les échanges régionaux contribuent à la diversification (manioc, igname, maïs, huile de palme rouge, bétail, poisson, condiments forestiers, etc.) mais de façon encore limitée
- Certaines zones se spécialisent dans des productions destinées aux marchés urbains régionaux (Sahel/viande, Savanes/igname, Nord-Cameroun/oignons, Afrique du Sud)

Que peuvent faire les politiques alimentaires ?

- D'importantes marges de manœuvre dans le secteur agroalimentaire vivrier (maïs, mil, igname, manioc, patates)
 - Productivité de la transformation
 - Infrastructures (route, logistique, froid)
 - Maîtrise et valorisation de la qualité (ex. lait)
 - Maîtrise de l'énergie
- Favoriser la diversification alimentaire
 - Rôle crucial des R&T

Que peuvent faire les politiques alimentaires ?

- Reconnaître et appuyer le secteur des micro et petites entreprises agroalimentaires : rôle important dans la SA et la LCPI
- Assurer une protection de certaines productions nationales redistributives
 - Tarifaire
 - Monétaire
 - Non tarifaire